

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, mardi 3 décembre 2019 à 19h30**

Sont présents à cette séance :

Maire Monsieur Dany Quirion  
Siège no 2 Madame Karine Champagne  
Siège no 3 Monsieur Alain Carrier  
Siège no 4 Monsieur Shawn Marier  
Siège no 5 Monsieur Alain Poulin  
Siège no 6 Monsieur Cédric Quirion

Est absent :

Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

**Ordre du jour de la rencontre**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt des procès-verbaux
4. **LÉGISLATION**
  - 4.1 Adoption du règlement 183-2019
  - 4.2 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement
5. **FINANCES**
  - 5.1 Compte pour approbation
  - 5.2 Paiement de la facture 697272 du Ministère des Transports pour la route 269
  - 5.3 Paiement de la facture 697273 du Ministère des Transports pour la route 269
  - 5.4 Liste des personnes endettées envers la Municipalité pour taxes municipales
6. **MATÉRIEL – ÉQUIPEMENTS-FOURNITURE – TRAVAUX**
  - 6.1 Proposition d'ajustement d'honoraire de la firme d'ingénierie WSP pour la préparation des plans et devis – réfection de la route du rang 9
  - 6.2 Appui au Spectacle Grands Feux St-Honoré-de-Shenley pour demande de financement au Pacte rural régional
  - 6.3 Demande d'un support financier de Spectacle Grands Feux St-Honoré-de-Shenley à la Municipalité

6.4 Renouvellement de l'entente entre la courtière Sonia Robichaud et la Municipalité

6.5 Contrat de partenariat avec La Guadeloupe pour le Hockey

7. PERSONNEL

8. LOISIRS ET CULTURE

9. RAPPORT

10. CORRESPONDANCE

11. AUTRES SUJETS

12. Période de questions

13. Clôture / ajournement de la séance

## **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et déclare la séance ouverte.

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2019-12-362** Il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour.

## **3. DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX**

**2019-12-363** Il est proposé par monsieur Shawn Marier, et résolu à l'unanimité que le conseil adopte les procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 novembre 2019 et de la séance d'ajournement du 19 novembre 2019.

## **4. LÉGISLATION**

### **4.1. ADOPTION DU RÈGLEMENT 183-2019**

**2019-12-364** **Considérant** qu'un avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 5 novembre 2019 ;

**Considérant** qu'un projet de règlement a dûment été déposé lors de la séance du conseil tenue le 5 novembre 2019 ;

**Considérant** que les membres du conseil ont tous eu une copie du règlement numéro 183-2019 et ont pu émettre leur opinion à cet effet ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil adopte le règlement numéro 183-2019 décrétant un programme d'aide financière à certaines entreprises situées dans un secteur affecté par des travaux majeurs.

### **4.2. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT**

Monsieur Alain Poulin donne un avis de motion qu'un règlement portant le numéro 184-2019 relatif aux prévisions budgétaires 2020 et décrétant les taux de taxes et les tarifs de compensation pour l'année financière 2020 ainsi que les modalités de leur perception sera adopté lors d'une rencontre ultérieure

Monsieur Alain Poulin dépose au conseil un projet de règlement à cet effet.

## **5. FINANCES**

### **5.1. COMPTE POUR APPROBATION**

**2019-12-365** **Considérant** que les membres du conseil ont reçu la liste des comptes à payer et qu'ils en ont pris connaissance ;

**En conséquence**, il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** les listes des comptes compressibles, incompressibles et les salaires du mois de novembre 2019 au montant total de 344 758,92 \$ soient adoptés tels que présentées et détaillées comme suit :

Salaires et allocations payés : 35 457,95 \$  
Facture payée : 218 411,13 \$  
Facture à payer : 90 889,84 \$

### **5.2. PAIEMENT DE LA FACTURE 697272 DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS POUR LA ROUTE 269**

**2019-12-366** **Considérant** que les travaux de réfection de la route 269 entre les rues Lachance et Mercier sont majoritairement terminés mis à part de légères interventions qui seront faites au printemps 2020 ;

**Considérant** que la route 269 appartient au Ministère des Transports du Québec et que celui-ci était le maître d'œuvre du projet ;

**Considérant** que le Ministère des Transports du Québec a fait parvenir à la Municipalité une première facture pour le paiement des coûts qui lui incombent ;

**Considérant** que le montant de la facture est de 64 000,00 \$ plus taxes ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise le paiement de 64 000,00 \$ plus taxes au Ministère des Transports du Québec pour la part de la Municipalité concernant les travaux de réfection de la route 269 entre les rues Lachance et Mercier.

### **5.3. PAIEMENT DE LA FACTURE 697273 DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS POUR LA ROUTE 269**

**2019-12-367** **Considérant** que les travaux de réfection de la route 269 entre les rues Lachance et Mercier sont majoritairement terminés mis à part de légères interventions qui seront faites au printemps 2020 ;

**Considérant** que la route 269 appartient au Ministère des Transports du Québec et que celui-ci était le maître d'œuvre du projet ;

**Considérant** que le Ministère des Transports du Québec a fait parvenir à la Municipalité une deuxième facture pour le paiement des coûts qui lui incombent ;

**Considérant** que le montant de la facture est de 461 146,56 \$ plus taxes ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise le paiement de 461 146,56 \$ plus taxes au Ministère des Transports du Québec pour la part de la Municipalité concernant les travaux de réfection de la route 269 entre les rues Lachance et Mercier.

#### **5.4. LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA MUNICIPALITÉ POUR TAXES MUNICIPALES**

**2019-12-368**

**Considérant** que le directeur général et secrétaire-trésorier doit soumettre au conseil une liste des personnes endettées envers la Municipalité pour taxes municipales ;

**Considérant** que le conseil doit approuver cette liste ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil approuve la liste des personnes endettées envers la Municipalité pour taxes municipales présentée par le directeur général et secrétaire-trésorier ;

**Que** le conseil ordonne que la liste soit transmise à la Municipalité régionale de comté Beauce-Sartigan.

#### **6. MATÉRIAUX – ÉQUIPEMENTS – FOURNITURES – TRAVAUX**

##### **6.1. PROPOSITION D'AJUSTEMENT D'HONORAIRE DE LA FIRME D'INGÉNIERIE WSP POUR LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS – RÉFECTION DE LA ROUTE DU RANG 9**

**2019-12-369**

**Considérant** la proposition d'ajustement d'honoraire de la firme d'ingénierie WSP pour la préparation des plans et devis pour la réfection du rang 9 ;

**Considérant** que la nouvelle proposition fait suite à des discussions entre la firme la firme d'ingénierie WSP et les membres du conseil municipal lors d'une rencontre ayant eu lieu 18 novembre 2019 concernant le rang 9 ;

**Considérant** que la première proposition considérait la réfection des zones de chaussées 13, 14 et 15, mais seulement les ponceaux 8 et 9

**Considérant** les décisions prises au sujet de la réfection des ponceaux 1 à 9 et la zone 13 de la chaussée ( $\pm$  700 m) dans le rang 9 ;

**Considérant** que la firme d'ingénierie WSP propose de retirer la conception des portions de voiries 14 et 15 et intégrer dans les plans les ponceaux 1 à 7 qui n'étaient pas inclus au départ, mais qui ont été ajoutés à la rencontre du 18 novembre ;

**Considérant** que la nouvelle proposition d'honoraire représente pour la portion de chaussée à enlever un crédit d'honoraires de 3 500,00 \$ plus taxes et que pour les ponceaux 1 à 7 à ajouter, WSP propose des honoraires de 1 450,00 \$ par ponceaux pour un total de 10 150,00 \$ plus taxes.

**Considérant** que le nouveau coût pour la préparation des plans et devis passe à 20 040,00 \$ plus taxes comparativement à 13 390,00 \$ plus taxes auparavant ;

**Considérant** que ces plans et devis sont nécessaires pour la demande de financement fait au Ministère des Transports du Québec dans le Programme d'aide à la voirie local ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise la modification d'honoraires proposés par la firme d'ingénierie WSP pour la réalisation des plans et devis pour la première phase de réfection du rang 9 ;

**Que** le coût pour les plans et devis sera de 20 040,00 \$ plus taxes.

## **6.2. APPUI AU SPECTACLE GRANDS FEUX ST-HONORÉ-DE-SHENLEY POUR DEMANDE DE FINANCEMENT AU PACTE RURAL RÉGIONAL**

**2019-12-370**

**Considérant** que Spectacle Grands Feux Saint-Honoré veut faire une demande d'assistance financière dans le programme du Pacte rural régional pour l'acquisition d'équipement nécessaire à leur événement ;

**Considérant** que Spectacle Grands Feux Saint-Honoré demande un appui à la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley pour sa demande au Pacte rural ;

**Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley est en accord avec le projet de Spectacle Grands Feux Saint-Honoré ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil appuie Spectacle Grands Feux Saint-Honoré dans sa demande d'assistance financière dans le programme du Pacte rural régional pour l'acquisition d'équipement nécessaire à leur événement.

## **6.3. DEMANDE D'UN SUPPORT FINANCIER DE SPECTACLE GRANDS FEUX ST-HONORÉ À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**2019-12-371**

**Considérant** que Spectacle Grands Feux Saint-Honoré veut faire une demande d'assistance financière dans le programme du Pacte rural régional pour l'acquisition d'équipement nécessaire à leur événement ;

**Considérant** que Spectacle Grands Feux St-Honoré-de-Shenley a fait une demande de soutien financier à la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley ;

**Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley veut contribuer au projet et offrir un support de 5 000,00 \$ à Spectacle Grands Feux St-Honoré pour l'acquisition d'équipement nécessaire à leur événement ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil accorde un montant de 5 000,00 \$ à Spectacle Grands Feux St-Honoré pour l'acquisition d'équipement nécessaire à leur événement ;

**Que** l'aide financière est conditionnelle à l'octroi d'une aide financière provenant du Programme du Pacte rural régional.

#### **6.4. RENOUELEMENT DE L'ENTENTE ENTRE LA COURTIÈRE SONIA ROBICHAUD ET LA MUNICIPALITÉ**

**2019-12-372**

**Considérant** que madame Sonia Robichaud a été mandatée, au cours de l'année 2019, pour vendre les terrains pour développement domiciliaire appartenant à la Municipalité ;

**Considérant** que le mandat est maintenant terminé et que celui-ci doit être renouvelé ;

**En conséquence**, il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil renouvelle le mandat de madame Sonia Robichaud pour vendre les terrains pour développement domiciliaire appartenant à la Municipalité;

**Que** le directeur général soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité les documents inhérents au mandat.

#### **6.5. CONTRAT DE PARTENARIAT AVEC LA GUADELOUPE POUR LE HOCKEY**

**2019-12-373**

**Considérant** que la Municipalité de la Guadeloupe effectue des travaux de réfection de leur patinoire ;

**Considérant** que la municipalité de La Guadeloupe loue des heures de glace à l'aréna de Saint-Honoré-de-Shenley pour la saison 2019-2020 afin de relocaliser ses ligues de hockey locales ;

**Considérant** le contrat de partenariat déposé par la Municipalité de La Guadeloupe à la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley pour établir les modalités de fonctionnement ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil entérine le contrat de partenariat déposé par la Municipalité de la Guadeloupe ;

**Que** madame Karine Champagne, responsable des sports, loisirs et culture soit autorisée pour et au nom de la Municipalité, le contrat de partenariat.

**7. PERSONNEL**

**8. LOISIRS ET CULTURE**

**9. RAPPORT**

**10. CORRESPONDANCE**

Le Directeur général dépose le bordereau de correspondance du mois de novembre 2019

**11. AUTRES SUJETS**

**12. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question

**13. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

**2019-12-374** Il est proposé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit ajournée au 10 décembre 2019.

Il est 21h25.

---

Dany Quirion, MAIRE

---

Serge Vallée, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SEC.-TRÈS.